

COMMUNE DE CAGNICOURT

Ordre du jour :

- Désignation d'un délégué au sein du syndicat « *Agence de GEstion et Développement Informatique* » (A.GE.D.I) ;
- Désignation d'un délégué à la sécurité routière ;
- Logement communal 3 rue d'Arras - Loyer ;
- Budget 2020 ;
- Informations et questions diverses ;

Compte rendu de la séance du jeudi 23 juillet 2020

Le jeudi 23 juillet 2020 à 20 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Thibaut Samier, Maire, en suite de convocation en date du 15 juillet 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Madame Christine BEUCAMP, Monsieur Jean-Pierre COURCOL, Monsieur Matthieu COURSIER, Monsieur Guillaume HAVRANSART, Monsieur Luc LABRE, Madame Alice LEROUX, Madame Audrey SAUVAGE, Monsieur Thibaut SAMIER, Monsieur Vincent STRIQUE, Madame Magali TELLE

Étaient Absents excusés :

Procurations : Amaria DINCQ par Thibaut SAMIER

Madame Alice LEROUX est élue secrétaire de la séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Juin 2020. Ce dernier ayant été diffusé au Conseil Municipal, il n'en est pas fait lecture en séance. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante si elle a des observations. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

DE_2020_23 - Désignation d'un délégué au sein du syndicat " Agence de GEstion et Développement Informatique " (A.GE.D.I)

Nombre de Conseillers :

- en exercices : 11

- présents : 10

- votants : 11

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de son élection en date du 28 Mai 2020 il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DESIGNER Monsieur Guillaume HAVRANSART, Conseiller Municipal, domicilié 19 rue du Général de Gaulle à Cagnicourt (62182), email : guihav@yahoo.fr, téléphone : 06.72.70.13.52, comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- AUTORISE Monsieur le Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

DE_2020_24 - Désignation d'un Référent Sécurité Routière

Nombre de Conseillers :

- en exercices : 11

- présents : 10

- votants : 11

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais en date du 7 Juillet 2020 concernant la lutte contre l'insécurité routière. Dans le cadre de la signature d'une charte de partenariat entre le Préfet du Pas-de-Calais et le Président de l'Associations des Maires et des Présidents d'intercommunalités du Pas-de-Calais en février 2018, il convient de désigner un référent sécurité routière qui sera l'interlocuteur privilégié de la Préfecture afin de constituer dans le département un réseau de relais en charge de la sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de **DESIGNER** Monsieur Luc LABRE, Conseiller Municipal, référent sécurité routière dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, et interlocuteur privilégié de la Préfecture du Pas-de-Calais.

DE_2020_25 - Loyer du logement communal sis 3 rue d'Arras

Nombre de Conseillers :

- en exercices : 11

- présents : 10

- votants : 11

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le bail du logement n° 3 rue d'Arras stipule une révision du loyer à chaque date anniversaire. Il propose à l'assemblée de maintenir le montant du loyer initial pour toute la durée du bail.

Le Conseil Municipal après délibération

- **DECIDE de maintenir** le montant du loyer prévu au contrat pour toute la durée du bail, concernant le logement communal sis n° 3 rue d'Arras.

DE_2020_26 - Vote du budget primitif - cagnicourt

Nombre de Conseillers :
- en exercices : 11
- présents : 10
- votants : 11
Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2020 de la Commune de Cagnicourt,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 : L'adoption du budget de la Commune de Cagnicourt pour l'année 2020 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 902 695.91 Euros

En dépenses à la somme de : 902 695.91 Euros

ARTICLE 2 : D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	115 034.97
012	Charges de personnel, frais assimilés	128 140.00
014	Atténuations de produits	8 400.00
65	Autres charges de gestion courante	33 875.00
66	Charges financières	11 000.00
67	Charges exceptionnelles	7 700.00
023	Virement à la section d'investissement	114 492.11
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 118.70
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		427 760.78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	13 147.00
73	Impôts et taxes	70 314.00
74	Dotations et participations	107 620.48
75	Autres produits de gestion courante	14 300.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 615.82
002	Résultat de fonctionnement reporté	214 763.48
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		427 760.78

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	208.00
21	Immobilisations corporelles	17 989.00
23	Immobilisations en cours	10 435.27
16	Emprunts et dettes assimilées	438 687.04
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 615.82
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		474 935.13

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	143 526.40
10	Dotations, fonds divers et réserves	44 034.61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	148 449.63
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 280.00
021	Virement de la section de fonctionnement	114 492.11
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 118.70
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	14 033.68
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		474 935.13

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

14 JUILLET 2020 - Nous avons eu de bons retours concernant le 14 juillet, les Cagnicourtois(e)s ont été satisfaits. Pour l'année prochaine, il faudra mettre en place des mesures de sécurité pour faire cohabiter les enfants avec le concours de pétanque.

PETIT RAPPORTEUR - Nous avons eu également des retours positifs sur le petit rapporteur. Le seul bémol : les Cagnicourtois(e)s souhaitent connaître les délégations des conseillers municipaux.

SITE INTERNET - Il faut réactualiser le site internet, et en profiter, pour faire un "trombinoscope" et y expliquer les délégations de chacun.

SERVICE CULTUREL CC OSARTIS-MARQUION : Le service culturel est venu présenter ses différents ateliers. Il dispose d'un professeur de musique à temps plein à Osartis, propose également des prêts de livres, un atelier théâtre à Rumaucourt, et l'intervention d'artistes sur le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.
Ainsi fait et délibéré.